Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 11

Artikel: Coéducation des sexes

Autor: Pieczynska-Reichenbach

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039314

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gations ; 4° exercices d'application oraux ou écrits, suivant le cas.

L'emploi fréquent du tableau noir, comme aussi l'exhibition des images et des gravures, sont instamment recommandés.

Afin de gagner du temps, il faut, comme on le remarquera dans le Programme, que l'enseignement soit simultanément donné aux cours qui peuvent être réunis pour certaines branches, telles que le catéchisme, la bible, la lecture, la composition, l'écriture, etc.

Pour l'enseignement de la langue maternelle, le *Livre de lecture* doit servir de base, de point de départ à tous les exercices, à savoir : leçons de choses, récitation, vocabulaire, grammaire, orthographe, rédaction. Mais pour atteindre ce but, il faut nécessairement que toutes les leçons soient sérieusement bien préparées. C'est ce que l'on va voir. A. P.

COÉDUCATION DES SEXES

Par Mme Pieczynska-Reichenbach, à Berne.

Cette question si délicate, sur laquelle on n'est point d'accord, a été traitée par Mme Pieczynska-Reichenbach dans un récent congrès des intérêts féminins. Nous nous contentons de reproduire une partie de son rapport, celle qui s'appuie sur les données de l'enquête à laquelle l'auteur s'est livrée.

En abordant l'étude des progrès à réaliser dans l'éducation de la femme en Suisse, le premier sujet qui s'impose à l'investigation est l'enseignement des deux sexes en commun. Les avantages et les inconvénients de l'école mixte ne sont pas pour nous un problème de pédagogie seulement, mais une question actuelle, pratique et d'intérêt général. En effet, la coéducation est le régime traditionnel de nos campagnes ; c'est un fruit du terroir, produit spontané de la plupart de nos cantons. Nous la trouvons en vigueur parmi les bergers d'Appenzell, chez les vignerons de la Côte, les montagnards de l'Engadine et les industriels de Wintertnour ou du Jura. Dans treize cantons la totalité, dans quatre autres la grande majorité des écoles rurales ne connaissent pas d'autres systèmes Le canton de Vaud, qui compte 1007 classes primaires, a 825 classes mixtes. Là même où la séparation des sexes paraît lui être préférée, au Valais, au Tessin, dans les cantons d'Uri, d'Unterwalden et de Fribourg, la communauté d'éducation n'est pas abolie. Elle subsiste pour le bas âge ou dans de petites localités, si bien qu'il n'est pas un canton où elle ne se maintienne en quelque mesure.

D'autre part, pour les besoins de la comparaison, nous trou-

vons aussi dans presque toutes les localités importantes des écoles séparées pour filles et garçons. Seuls Glaris et Thurgovie n'en possèdent aucune au degré primaire ; dans tous les autres cantons. les villes ont introduit la séparation des sexes, soit dès la première ou deuxième année scolaire, soit à partir de la cinquième ou sixième, — à Coire à partir de la septième seulement. Au Tessin, elle est de règle partout où le nombre des enfants dépasse 60 pour une classe ; en revanche, la loi du canton de Vaud la prévoit comme exceptionnelle. A Berne, la coéducation a prévalu pour toutes les classes élémentaires ; à Zurich, elle s'est maintenue pour toutes les classes dans 4 arrondissements sur 5 — et à Winterthour elle règne exclusivement.

La Suisse offre donc le terrain le plus propice à l'étude comparative des deux systèmes. Cependant, la prévalence de l'un ou de l'autre en certaines localités ne nous renseigne qu'imparfaitement sur leur valeur pédagogique. Ce sont les convenances du buget, et les considérations d'ordre extérieur qui, le plus souvent, au dire de personnes compétentes, motivent le choix. Lorsqu'un seul maître suffit à enseigner tous les enfants du même âge, il ne vient pas à l'idée de les séparer ; au contraire, le dédoublement s'impose-t-il, une classe de filles confiée à une régente coûte moins cher. Sans contester qne le point de vue éducatif n'entre en ligne de compte dans le choix de l'un ou de l'autre système, on ne saurait donc lui attribuer que rarement l'influence décisive ; bien plutôt, l'opinion publique est encore, sinon indifférente, du moins hésitante à l'égard de la question qui va nous occuper.

C'est surtout au point de vue des intérêts féminins que la coéducation prête à la controverse. C'est aussi dans les rangs des amis de notre cause que se trouvent à la fois ses partisans et ses adversaires les plus convaincus.

Or, dès qu'il s'agit de l'éducation des jeunes filles, toute discussion devient difficile parce qu'on ne s'entend pas sur le but. Ce but, l'idéal féminin, chacun croit le connaître ; nul ne l'embrasse tout entier. Entreprend-on de le définir, dès les premiers traits les conceptions diffèrent. L'un prend pour modèle la femme d'autrefois, l'autre celle de demain, qu'il croit entrevoir Les dissemblances intellectuelles et morales d'un sexe à l'autre, nul ne les nie ; mais quand on veut les énumérer, on ne s'entend plus sur une seule.

C'est que le génie féminin est un organisme *en croissance*. Comme l'esprit humain, il évolue ; on ne saurait le fixer sans contrainte dans les limites d'une définition, non plus que le génie masculin. Parmi les traits de caractère qui distinguent la femme à une époque déterminée, il en est d'essentiels à son sexe, d'autres ne sont que des traits acquis, résultat d'habitudes séculaires ; les uns sont précieux à conserver, les autres conventionnels. Comment les distinguer ? La nature en ferait

aisément le triage, mais ceux qui se réclament le plus d'elle hésitent à la laisser faire. On s'en méfie, on veut l'aider dans le choix des caractères à donner, à conserver à ce précieux type, que l'on croit toujours en danger de se voir « dénaturé ». Néanmoins, il n'est qu'un seul moyen d'assurer le triomphe des lois naturelles, c'est de leur donner la liberté pour auxiliaire. Le seul moyen pour le type féminin de ne pas se dénaturer, c'est de s'épanouir selon son instinct, en se modifiant suivant les besoins qu'imposent à tous les conditions économiques et sociales.

Renonçons donc à dresser une liste des caractères dont l'éducation féminine doit se proposer la culture particulière. Bornons-nous à répondre aux besoins spéciaux d'un sexe et de l'autre à l'heure et dans la mesure où ces besoins se font sentir.

Cela est il possible à l'école mixte ? Y parvient-elle dès aujourd'hui ? Quels sont ses résultats au point de vue intellectuel et moral ? Telles sont les questions qu'en vue de ce rapport nous avons posées à soixante pédagogues des deux sexes et de tous les cantons : directeurs de séminaires, d'écoles normales, d'établissements d'éducation mixtes ou pour jeunes filles seules, ecclésiastiques protestants et catholiques, inspecteurs cantonaux des écoles, instituteurs et institutrices en activité, nous avons recherché tous ceux dont les témoignages promettaient d'éclairer la question sous l'une ou l'autre de ses faces.

De ceux que nous avons consultés par écrit, 6 seulement ont laissé nos questionnaires sans réponse ; 44 ont mis l'empressement le plus obligeant à nous faire part de leurs observations. C'est ici le lieu de leur en exprimer toute notre reconnaissance. Par la précision et l'autorité de leurs témoignages, ils m'ont mise en possession de véritables documents, que je voudrais pouvoir publier tout entiers ; je m'efforcerai de les résumer en donnant à chaque opinion le relief qui lui est dû.

Sur l'ensemble de ces autorités, 42, soit plus des trois quarts, se prononcent en faveur de la coéducation ; 12 se déclarent ses adversaires. Parmi ces derniers, citons les notabilités des cantons de Schwyz, Zoug, Uri, Unterwalden et Fribourg, membres du clergé catholique romain, un pédagogue éminent de la ville de Bâle et le groupe des institutrices de la Suisse centrale

Cependant, peu de personnes se prononcent en principe pour ou contre l'école mixte à tous les âges ; les opinions se groupent d'une manière différente suivant qu'il s'agit d'enfants ou d'adolescents. Cette distinction s'impose, car l'objet principal de l'école n'est pas le même à tous les âges. Celui de l'enseignement élémentaire est de poser les bases générales de la culture. Quels que soient le sexe ou la condition de l'enfant, il s'agit d'abord de favoriser l'éclosion de toutes ses facultés et de seconder leur essor par un exercice méthodique. Les connaissances à acquérir sont celles dont nul être humain ne saurait se passer.

Former des êtres pensants, tel est l'objet des premières années scolaires. Plus ses bases seront larges et générales, mieux elles s'adapteront à tous, mieux l'école à ce degré atteindra son but. Les dissemblances d'aptitude ou de tempérament ne sont pas à cet âge plus prononcées d'un sexe à l'autre qu'entre enfants du même sexe et de caractères différents. L'hygiène pour les deux sexes est la même jusqu'à 12 ans.

Aussi, grande est la majorité des pédagogues qui se déclarent partisans de la coéducation *pour les 6 premières années scolaires.*

Ceux mêmes qui croient inconciliables les méthodes d'éducation requises par chacun des sexes pour son plein développement, font porter toute la force de leurs arguments sur la période suivante.

Cependant, quelques questions se posent, auxquelles les parents veulent des réponses précises. L'une des premières se rapporte au maintien des *convenances.* N'ont-elles pas à souffrir ? est-il possible d'assurer la décence entre camarades ?

« Oui, » répondent unanimement tous mes correspondants. « On y parvient mieux, » au dire de quelques-uns, « que dans les écoles séparées ». « Les garçons sont plus décents à l'école mixte que dans leurs collèges. »

Est-ce aussi le cas sous la direction féminine ? — Quelques voix prêtent plus d'autorité aux instituteurs, d'autres, au contraire, aux institutrices, plus intuitives, plus perspicaces ; mais l'opinion générale est en somme que c'est affaire de tact individuel et que maîtres et maîtresses y parviennent également.

La surveillance pendant les récréations semble être partout de règle ; quelques personnes seulement la désireraient plus sévère.

Si l'on peut se rassurer à l'égard de la décence proprement dite, qu'en est-il de la *discipline* ? L'école mixte n'est-elle pas tapageuse ? L'ordre n'y est-il pas difficile à maintenir ?

« Non, » répondent encore de 15 cantons des voix compétentes, « aucunement. » Deux institutrices affirment que c'est le contraire qui a lieu.

« Peut-être en est-il ainsi pour les maîtres, » proteste une voix de femme très autorisée, « car les jeunes filles lui rendent la tâche plus aisée ; les garçons, au contraire, la rendent plus ardue aux maîtresses. »

« Je ne l'ai jamais trouvé, » assure néanmoins une institutrice de Neuchâtel et cinq de ses collègues de Bâle Thurgovie, Saint-Gall, confirment son témoignage. Et de Schaffhouse : « Un garçon babillard est un être exceptionnel, les fillettes babillardes ne se comptent plus. » « Les garçons, » dit une institutrice genevoise, « deviennent moins bruyants, les filles moins distraites par le fait de l'influence réciproque. »

Le directeur du séminaire du Muristalden à Berne conclut en

ces termes : « D'après mon expérience, les classes les plus indisciplinées sont celles de filles seules ; après elles viennent les garçons seuls, et enfin, celles où l'ordre se maintient le mieux sont les classes mixtes. »

Sur la foi de ces témoignages, nous pouvons donc affirmer que l'école mixte ne le cède en général aux écoles séparées ni en décence, ni en bon ordre. Les difficultés dont se plaignent certaines institutrices, du fait des garçons, doivent provenir d'influences locales particulièrement hostiles à leur autorité ou à celle de la femme en général.

Passons maintenant aux effets de la coéducation sur le *développement intellectuel*.

Que le travail en commun des deux sexes soit favorable à l'émulation, presque personne ne le conteste La plupart de mes correspondants y voient l'avantage principal de la coéducation, non sans observer toutefois que, dans l'enfance, « l'influence stimulante est surtout profitable aux garçons, qui ont souvent moins de goût pour l'étude, moins de vivacité d'esprit et d'ardeur au travail que leurs camarades filles. »

Une institutrice de Schaffhouse m'assure pourtant que des fillettes y trouvent aussi leur compte. « Celles-ci, » s'il faut l'en croire, « ont en tête mille choses outre la leçon. L'esprit des garçons est plus calme, leur travail plus lent, et cette différence d'allure corrige la tendance des fillettes à la précipitation, qui nuit parfois chez elles à l'exactitude. »

Le directeur du séminaire déjà cité constate que l'influence réciproque est favorable. A son avis, si la jeune fille devance en général son camarade jusqu'à 10 ou 11 ans, depuis cet âge c'est le contraire qui a lieu et le garçon reprend l'avantage.

Il est certaines qualités de *logique*, de *ponctualité*, dont on accuse volontiers la femme d'être dépourvue. Se développeront-elles mieux par la collaboration à l'autre sexe ? Cette question prend de l'importance à l'heure actuelle où tant de vocations nouvellement ouvertes aux femmes ne le sont que sous réserve d'être moins rétribuées, — inégalité que rien ne saurait justifier, sinon la qualité inférieure du travail. — Or, l'on constaterait, dit-on, dans les postes, les télégraphes, les bureaux, une certaine infériorité du travail féminin sous le rapport de la précision. Les jeunes filles sorties d'écoles mixtes seraient-elles à cet égard mieux armées pour la concurrence ?

Il ne paraît pas que l'expérience l'ait prouvé jusqu'ici. C'est de l'enseignement lui-même, de sa nature et de sa qualité, plus que la coéducation, qu'il faudrait attendre un progrès à cet égard. — « La branche d'étude la plus propre à développer la logique et la précision de la pensée est certainement celle des mathématiques, » dit un instituteur vaudois ; « aussi est-il important que les jeunes filles aient la possibilité de suivre, en partie du moins, des leçons dont l'influence ne pourra qu'être

des plus heureuses pour leur activité future, quelle que soit la profession qu'elles doivent exercer. »

Enfin, nous sommes-nous demandé, l'enseignement donné à une classe mixte n'exige-t-il pas plus de préparation, une plus complète maîtrise de sujet que celui qui ne s'adresse qu'à de filles seules ? en d'autres termes : ne faut-il pas aux écoles mixtes de *meilleurs maîtres ?*

Une dizaine de voix l'affirment ; mais neuf autres disent : « Non, pas de meilleurs maîtres, mais des maîtres doués d'un grand tact. C'est au point de vue éducatif que l'école mixte a la tâche plus étendue. » Or, cette constatation est pour certains juges un argument en sa défaveur. L'élément éducatif, dit-on, laisse plus à désirer dans nos écoles que le niveau de l'instruction, et, s'il s'agit d'une extension de l'école mixte, beaucoup protestent : nous n'avons pas assez de maîtres excellents, de maîtresses à la hauteur de cette tâche. Formons-en d'abord un plus grand nombre ! Car l'école mixte, meilleure peut-être sous une direction judicieuse, est pire que l'autre en des mains incapables. « A mesure qu'elle s'adresse à un âge plus avancé, il lui faut des maîtres plus éminents et, pour les classes supérieures, des individualités exceptionnelles seules peuvent suffire à la complexité de sa mission. »

Tout bien pesé, l'intérêt éducatif l'emporte, en effet, sur tous les autres, et si la coéducation n'était qu'une instruction en commun, l'indifférence à son égard serait bien permise ; l'avantage de classes plus homogènes, marchant d'un même pas et, pour les filles, d'une allure plus rapide, compenserait largement ceux que nous venons de lui reconnaître.

BIBLIOGRAPHIES

I

Mon Voyage en Italie. — On nous annonce que le Comptoir de Phototypie, à Neuchâtel, a fait paraître les premiers jours d'octobre, un grand album illustré dont le titre à lui seul, *Mon Voyage en Italie,* rappellera les innombrables séries de belles gravures parues dans *Mon Voyage en Suisse*, édité il y a 18 mois, par la même maison.

Mon Voyage en Italie est un album de luxe mis à la portée de toutes les bourses ; il sera complet en 25 livraisons grand format 30 × 40 centimètres, au prix de 75 centimes la livraison.

Si *Mon Voyage en Suisse* a fait défiler sous les yeux de milliers d'abonnés ce que la nature a créé dans notre beau pays de Suisse, ce qu'elle a de plus grandiose et de plus pittoresque, *Mon Voyage en Italie* par contre fera connaître par les mêmes moyens de reproduction tout ce que l'Italie, pays de l'art par excellence, offre de plus intéressant comme paysages, cités historiques, antiquités, chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture.